

TEXTE n° 138

«Petite loi»

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DOUZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2002-2003

15 mai 2003

## PROPOSITION DE LOI

*en faveur de l'égalité des chances des territoires  
et de la revitalisation de l'économie rurale.*

*L'Assemblée nationale n'a pas adopté, en première lecture, la proposition de loi.*

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 15 mai 2003.*

*Le Président,*

*Signé : JEAN-LOUIS DEBRÉ.*

Voir les numéros : 787 et 828.

---

**Collectivités territoriales.**

---

N° 138 – Proposition de loi rejetée par l'Assemblée nationale en faveur de l'égalité des chances des territoires et de la revitalisation de l'économie rurale